



**Conseil
Municipal**

**Du
15/12/2014**

Réuni à la Mairie de
Villeparois
à 20 heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le 09/12/2014

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : 11

Président de séance
**Le Maire,
Bruno MICHEL**

Secrétaire de séance
**Florimond
BAUGEY**

**DELIBERATION N°
48**

**DOSSIER
REFERENCE**

Déposée le /
/ 2014
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2014
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE QUINZE DECEMBRE, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: Mesdames BOHN Christelle, BAGUET Nathalie, VINCENT Marie-Thérèse, WAII Mariam, Messieurs BAUGEY Florimond, BOURGEOIS Michel, POUGET Jean-Pierre, ROYER André, MICHEL Bruno, MILLOT Pierre-Edouard

**ETAIT EXCUSE OU
ABSENT:**
M DUARTE –SERRA Jean

Pouvoir donné à :

Ajustement des tarifs des services applicables en 2015

Indemnités des élus	2014	2015	
	Montants	Montants	Variations
Indemnité du Maire	8 % de l'indice 1015 brut de la fonction publique Délibération du 21/03/2008	Aucune modification	
Indemnité des adjoints	3.20 % de l'indice 1015 brut de la fonction publique Délibération du 21/03/2008	Aucune modification	

ARRIVÉE

22 DEC. 2014

BUREAU DU COURRIER 3
PRÉFECTURE DE LA HAUTE SAONE

Eau potable (Consommation semestrielle)	2014	2015	
	Montants	Montants	Variations
Consommation inférieure à 150 m3	1.20 €	1.20 €	0 %
de 150 à 300 m3	1.12 €	1.12 €	0 %
Au-delà de 300 m3	1.06 €	1.06 €	0 %
Concession/ semestre (Location compteur et maintenance du branchement)	18.20 €	18.20 €	0 %

Concessions de cimetière	2014	2015	
30 ans	25,00 €	50,00 €	+ 100 %
50 ans	35,00 €	70,00 €	+ 100 %
Perpétuelle	40,00 €	80,00 €	+ 100 %
Location salle communale			
Par jour ou soirée	35,00 €	35,00 €	0%
Affouage			
Prix du stère de bois	6.00€	6,00€	0%
Rappel Taxe d'aménagement votée le 13/11/2014			
Toutes catégories sauf abris de jardin de - 20 m2	2.80%	2.80%	0%

Votes exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

A Villeparois le

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Bruno MICHEL

